GRILLE PONDÉRÉE ALPIN 2017-2018

	Équipe du Québec (identifié de niveau Relève-Élite)	Max	Équipe de développement (identifié de niveau Espoir)	Max
Résultats en course en Coupe Noram	Lors d'une course Noram, un pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de participants dans l'événément. (Exemple classé 7e sur 40 athlètes = 8,25 soit 40-7=33/40 * 10) . Les 4 meilleurs résultats sont additionnés	40%	Lors d'une course Noram, un pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de participants dans l'événément. (Exemple classé 7e sur 40 athlètes = 8,25 soit 40-7=33/40 * 10) . Les 4 meilleurs résultats sont additionnés	40%
Résultats aux finales : Lors des finales provinciales au Relais et des Championnats Canadiens à Mont-Tremblant	Lors des finales provinciales au Relais: Le pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de participants dans l'événément.	5%	Lors des finales provinciales au Relais: Le pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de participants dans l'événément.	5%
	Lors des Championnats Canadiens PGS :Le pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de participants dans l'événément.	7,5%	Lors des Championnats Canadiens PGS :Le pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de participants dans l'événément.	5%

	Lors des Championnats Canadiens PSL:Le pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de participants dans l'événément.	7,5%	Lors des Championnats Canadiens PSL:Le pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de participants dans l'événément.	5%
			Lors des Championnats Canadiens JUNIOR PGS:Le pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de participants dans l'événément.	5%
Classement Canadien: A l'aide de la Base List 2017 de la FIS (émise juin 2017), on compare parmi les canadiens non-brevetés en Alpin	Le pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de Canadiens Actifs "non-brevetés en Alpin".	25%	Le pointage est donné en fonction du rang de l'athlète par rapport au nombre de Canadiens Actifs "non-brevetés en Alpin".	25%

Test physiques : tests physiques hors-neige au printemps 2017 pour évaluer les candidats. L'échec d'aptitudes physiques de base pourrait entraîner la non-sélection.	Basé sur les nouveaux tests de l'AQS. Si un athlète ne peut compléter les tests au printemps 2017 pour cause de blessure justifiée, les résultats de l'automne 2016 seront utilisés	15%	Basé sur les nouveaux tests de l'AQS. Si un athlète ne peut compléter les tests au printemps 2017 pour cause de blessure justifiée, les résultats de l'automne 2016 seront utilisés	15%
		100%		100%